

RAPPORT MORAL 2010

Plan

1^{ÈRE} PARTIE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- 1 La mise en œuvre dans le domaine du droit à l'éducation de l'Appel à une nouvelle mobilisation pour l'enfance lancé à Genève en juin 2009
- 2 En Afrique, l'application dans un contexte difficile des orientations du plan stratégique 2010-2013

2^{ÈME} PARTIE

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

- 3 La vie statutaire
- 4 La fondation Pro Pueris
- 5 L'Asbl Bice Belgique
- 6 Gestion du Bice

3^{ÈME} PARTIE

LES MISSIONS SOCIALES DU BICE

- 7 Le Bice sur le terrain
 - 7.1 L'Afrique
 - 7.2 L'Amérique Latine
 - 7.3 L'Asie
 - 7.4 L'Europe-CEI
 - 8 Réflexion sur l'enfance
 - 9 Plaidoyer international
 - 9.1 La Représentation permanente (RP) s'est attachée à donner une suite à l'Appel
 - 9.2 La RP a accompagné les partenaires du Bice dans des actions de plaidoyer
 - 9.3 La RP a poursuivi ses activités de plaidoyer auprès des Institutions Internationales
 - 9.4 La RP a resserré les liens du Bice avec le milieu académique
-

1^{ÈRE} PARTIE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1 La mise en œuvre dans le domaine du droit à l'éducation de l'Appel à une nouvelle mobilisation pour l'enfance lancé à Genève en juin 2009

Le 21 janvier 2010, une délégation du Bice, composée du Président, des deux Vice-Président et de notre Représentante permanente à Genève, a remis au Comité des droits de l'enfant de l'ONU les 10 000 signatures d'institutions et de personnalités qui avaient adhéré à l'Appel mondial en faveur d'une nouvelle mobilisation pour l'enfance.

Cette manifestation marquait l'aboutissement d'un travail de plus de deux ans pour établir un diagnostic¹ et proposer un certain nombre de recommandations, 20 ans après l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Elle donnait aussi le coup d'envoi à la mise en œuvre de l'Appel.

Ainsi, **Le droit à l'éducation** que nous avons identifié comme un des défis majeurs à relever, en particulier pour les très nombreux enfants souffrant des multiples formes de déracinement, a fait l'objet de plusieurs initiatives :

- La préparation du **Congrès 2011** du Bice avec pour thème « **Le droit à l'éducation des enfants en rupture familiale et sociale.** » Une réunion a été organisée à Rome le 22 avril 2010 avec 20 représentants d'Ordres religieux et de congrégations et plusieurs universitaires pour réfléchir à la thématique du Congrès et organiser la collecte de bonnes pratiques en provenance du terrain.
Trois groupes experts ont été constitués. Ils ont travaillé au cours de l'année sur la situation, au regard du droit à l'éducation, des enfants vivant ou travaillant dans la rue, des enfants dans un contexte de migration et de ceux vivant dans des familles fragilisées.
- L'organisation d'une **session de formation sur le droit à l'éducation** en collaboration avec le Collège Universitaire Henry Dunant (CUHD) qui a réuni 20 participants de différentes régions du monde à Genève ;
- La coordination, avec d'autres ONG, d'un **plaidoyer sur l'adoption du projet de Déclaration sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme** du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU ;
- La présentation du projet « Support for children and parents in migration » que la Délégation Europe-CEI soutient en Moldavie, lors de l'événement parallèle sur le «Droit à l'éducation des migrants, des réfugiés et des requérants d'asile » pendant le Conseil des droits de l'homme ;
- - Le soutien, couronné de succès, apporté à la candidature de **M. Kishore Singh** au poste de Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'éducation.

Ces initiatives qui se sont inscrites dans l'agenda international ont été mises en œuvre avec beaucoup de maîtrise par notre secrétaire générale adjointe, Alessandra Aula, qui est aussi notre représentante permanente à Genève.

¹ Voir Document de référence de l'Appel à une nouvelle mobilisation pour l'Enfance, Bice, 2009, consultable sur le site du Bice.

2 En Afrique, l'application dans un contexte difficile des orientations du plan stratégique 2010-2013

Le plan stratégique adopté par notre Assemblée Générale de juin 2009 fixait trois objectifs pour l'Afrique :

- la progressive autonomisation de nos 4 antennes dans la région (Côte d'Ivoire, Mali, Togo et République Démocratique du Congo) ;
- le transfert de la Délégation pour l'Afrique de Lahr à Bruxelles, prévu pour septembre 2011, pour des raisons de rationalité économique et de meilleure synergie entre les 4 délégations désormais regroupées à Bruxelles. Il fallait aussi anticiper le départ à la retraite, prévu pour 2012, du délégué Afrique de l'époque ;
- la constitution processive d'un réseau d'organisations membres du Bice dans la Région alors que, malgré une présence depuis 1995, nous comptons seulement cinq organisations membres du Bice en Afrique.

Ces orientations ont été appliquées dans un contexte externe comme interne très difficile, en particulier en République démocratique du Congo (RDC) et en Côte d'Ivoire pour ce qui est du contexte externe.

2.1 Difficulté du contexte en RDC et en Côte d'Ivoire

En République Démocratique du Congo, le rapport du 10 janvier 2011 du Haut-Commissaire des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans le pays² traduit une forte dégradation de la situation. « *La situation des droits de l'homme ne s'est pas améliorée depuis [le] dernier rapport et demeure extrêmement préoccupante surtout dans l'est du pays où [...] l'on continue d'enregistrer des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire par les forces nationales de sécurité et les groupes armés.* » La question des violences sexuelles reste une préoccupation majeure en raison de l'impunité qui les entoure. L'assassinat de M Floribert Chebeya, Secrétaire exécutif du « Réseau national des ONG des droits de l'homme en RDC, dans la nuit du 1er au 2 juin 2010, a illustré de façon dramatique cette dégradation.

L'évolution de la situation des droits de l'enfant s'inscrit malheureusement dans ce cadre. L'impunité face aux violences, notamment face aux abus dont les jeunes filles sont victimes, l'insuffisance de moyens de la justice, le délabrement des prisons et des établissements de garde et d'éducation de l'Etat (EGEE), se traduisent pour de très nombreux enfants par une détérioration de leur situation et par la violation de leurs droits les plus fondamentaux.

En même temps il faut souligner qu'avec la loi du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant - texte à l'élaboration duquel le Bice a été directement associé- la RDC s'est dotée d'un cadre juridique qui représente un progrès significatif. Tout l'enjeu consiste, comme Mme Marie-Ange Likianoa Mufwankolo, Ministre du Genre de la Famille et de l'Enfant, l'avait rappelé au Bice lors de l'audience qu'elle nous avait accordée en janvier 2010, est d'en assurer la vulgarisation et l'application.

Le dynamisme dont fait preuve l'Eglise catholique au Congo constitue un autre facteur positif de ce contexte par ailleurs plutôt sombre. Le deuxième synode spécial de l'Eglise d'Afrique « *L'Eglise au service de la réconciliation, de la justice et de la paix* », le jubilé d'or de l'Eglise du Congo, avec la mise en avant de la grande figure du premier archevêque de

² Rapport annuel de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme et les activités du haut-commissariat en République démocratique du Congo, présenté à la 16^{ème} session du Conseil des droits de l'homme A/HCR/16/27

Kinshasa, Mgr Joseph-Albert Malula³, puis, à la fin de l'année, la création comme Cardinal de Mgr Laurent Mosengwo⁴, ont été vécus par les catholique congolais et peut-être au-delà, comme la pleine reconnaissance de leur maturité et un appel, 50 ans après l'indépendance, à prendre en main leur destinée.

En Côte d'Ivoire, toute l'année 2010 a été une année de grande tension due à la préparation des élections présidentielles du 28 novembre que le président sortant, Laurent Gbagbo, avait repoussées d'année en année depuis la fin de son mandat. 10 années de crise depuis le coup d'état de 1999, ponctuées par la rébellion de 2002 qui a provoqué un quasi partition entre le nord et le sud, ont par ailleurs beaucoup appauvri le pays. La proclamation des résultats des élections allait plonger la Côte d'Ivoire dans un chaos institutionnel, politique et économique dont les effets sur la société se feront encore lourdement sentir en 2011.

Dans un tel contexte, marqué aussi par le blocage complet de l'aide internationale, multilatérale comme bilatérale, l'éducation et tous les programmes sociaux ont beaucoup souffert et la situation des enfants les plus vulnérables, comme celle d'une grande partie de la population, s'est fortement dégradée.

Nous devons à l'expérience et au sang-froid de notre coordinateur national à Abidjan, M Désiré Koukoui, comme au travail de ses équipes, d'avoir pu maintenir notre présence dans ce pays, même s'il a fallu réduire sérieusement notre activité.

2.2 Difficultés dues au contexte de la création de la nouvelle délégation Afrique, dans un climat conflictuel avec KiRA

Comme on l'a vu, le transfert à Bruxelles de la délégation Afrique, jusqu'ici hébergée à Lahr en Allemagne par notre association Bice Deutschland e.v., était initialement prévue en septembre 2011 pour que cette opération puisse se réaliser dans de bonnes conditions.

La brusque décision de Bice Deutschland, en octobre 2009, de sortir du cadre juridique qui la liait jusqu'ici au Bice et la réponse négative de l'équipe de Lahr, début 2010, à notre proposition de venir à Bruxelles ont eu de lourdes conséquences.

- Il nous a fallu créer une nouvelle délégation dans un calendrier beaucoup plus resserré que prévu. Elle a été constituée aux trois quart avant l'été et complétée en janvier de cette année avec l'arrivée d'un contrôleur de gestion pour les programmes.
- La nouvelle équipe a dû prendre connaissance des différents dossiers et assurer le relais du pilotage des projets sans véritable transfert des informations.
- Toute l'opération s'est en effet effectuée dans un climat tendu et conflictuel avec KiRA (anciennement Bice Deutschland.)

KiRA, devant l'impossibilité de lever des fonds auprès des bailleurs, s'est dégagé de Côte d'Ivoire pratiquement sans préavis, dès novembre 2009. En RDC, où Bice Deutschland (aujourd'hui KiRA) était signataire de la principale convention de financement avec l'état belge, un accord a été laborieusement trouvé en mars 2010 pour les cofinancements, 60% seulement du financement du programme étant assurés à l'époque. Il y a donc eu jusqu'en mars une grande incertitude sur la poursuite du programme et nous avons dû

³ Il fut parmi les tous premiers évêques congolais du Congo et s'est rendu fameux par sa formule qui deviendra le programme de son de sa vie : « Une église congolaise dans un Etat congolais... »

⁴ Il a présidé la Conférence nationale souveraine puis le Haut Conseil de la République Parlement de transition

malheureusement constater, au début de cette année, que KiRA n'avait entrepris en 2010 aucune des recherches de cofinancement auxquelles il s'était pourtant engagé.

Ainsi, dans tous les pays, la situation a-t-elle été très difficile pour les équipes sur place. En dépit de fortes pressions de KiRA elles ont malgré tout tenu le cap grâce à l'engagement des coordinateurs nationaux restés très attachés au Bice.

Au Mali cependant, notre coordinateur a créé une nouvelle structure à l'instigation de KiRA, et a tenté de bloquer le financement que nous avons demandé au Ministère des Affaires Etrangères belge pour la poursuite du projet. Fort heureusement, celui-ci nous a gardé sa confiance et le programme pourra donc se poursuivre en 2011 dans le cadre du Bice.

Malgré ce contexte particulièrement difficile nous avons cependant plusieurs motifs de satisfaction :

- Nous disposons maintenant d'une délégation Afrique de tout premier plan dirigée par deux cadres africains. Cette africanisation correspond à un choix politique. La situation antérieure où il n'y avait que des européens nous paraissait en effet, 50 ans après l'indépendance des pays dans lesquels nous intervenons, ne pas concorder avec l'objectif d'autonomisation progressive des antennes que nous souhaitons mettre en œuvre.
- Le niveau de motivation exceptionnel des équipes sur place a permis que la réalisation des principaux objectifs ne soit pas compromise par le changement de délégation et par les quelques difficultés rencontrées dans la gestion administrative et financière des projets, (même s'il nous a fallu réduire momentanément nos activités et par conséquent la taille des équipes sur place.)

Soulignons enfin l'engagement exceptionnel tout au long de l'année de notre secrétaire générale, Virginie Dhellemmes, et de toute la délégation, qui nous a permis de tenir nos engagements et de préparer la reprise à venir.

2^{ÈME} PARTIE

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

3 La vie statutaire

Elle a été marquée par la tenue de la première **Assemblée Générale** dans les conditions prévues à l'Article 11 Paragraphe C des nouveaux statuts, c'est-à-dire dans cadre d'une réunion du Conseil où les membres effectifs non représentés physiquement ont été invités à exprimer leur vote par correspondance ou en envoyant leur procuration.

Le mandat du trésorier, **M Christian de Chastellux**, qui venait à échéance, a été renouvelé à l'unanimité pour 4 ans, jusqu'en mai 2014.

Malgré un accident qui l'a tenu physiquement éloigné du Bice pendant quelques mois, notre trésorier a poursuivi à partir de son domicile le suivi de la trésorerie, des comptes et du budget. Nous l'en remercions très vivement, de même que d'avoir accepté de se présenter pour un nouveau mandat de 4 ans.

Conformément aux nouveaux statuts, deux postes du Conseil d'Administration sont réservés à des représentants des membres adhérents qui peuvent siéger au Conseil avec

voix consultative (Art.12. p.6c)). **M Bruno Van der Maat**, représentant désigné par l'organisation Observatorio de Prisiones d'Arequipa (OPA) du Pérou a été élu par l'Assemblée générale comme représentant des membres adhérents.

4 La fondation Pro Pueris

Le Bice a constitué en 1987 une fondation de droit suisse sous le nom de « Pro Pueris ». Cette fondation *« a pour but, en utilisant les ressources dont elle dispose, d'apporter une aide directe et indirecte, en particulier financière, technique et juridique, en tous lieux aux programmes et actions et, en général, au fonctionnement du Bice ainsi qu'aux programmes, actions et autres activités d'organisations ou associations sans but lucratif proposés par ce dernier »*(Art 2 des Statuts.)

La finalité de la fondation est aussi d'apporter un soutien au Bice dans des circonstances exceptionnelles.

C'est ainsi qu'en 2010 Pro Pueris a contribué à hauteur de 180K€ au financement des projets en Côte d'Ivoire (150 K€) et au Mali (30K€.)

Un soutien de 150k€ a également été apporté pour couvrir le surcoût lié à la mise en place de la nouvelle délégation puisqu'il y a eu un chevauchement dans le temps des personnels. Une partie des personnels de Lahr ont été payés jusqu'en juin 2010 et certains ont bénéficié d'indemnités de rupture de contrat.

5 L'Asbl Bice Belgique

L'ASBL Bice-Belgique est constituée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la protection de l'enfance qui s'est donnée pour tâche principale de réfléchir aux droits des enfants qui vivent sur le sol belge.

Elle est également membre de la **CODE**, Coordination des ONG pour les droits de l'enfant en Belgique francophone.

L'équipe se consacre principalement à la rédaction de fiches portant sur les problèmes concrets relatifs aux droits des enfants qui vivent sur le sol belge⁵.

Bice Belgique a le projet de créer un forum international sur les droits de l'enfant sur le site Internet du Bice.

L'équipe a également contribué à l'élaboration du document du Bice sur la politique de protection de l'enfant. Cet apport a été très précieux.

6 Gestion du Bice

6.1 Une levée de fonds satisfaisante et un effort de prospection aux résultats encourageants

Les résultats de la levée de fonds auprès du public sont satisfaisants car ils marquent une progression de 3,7% par rapport à 2009 malgré la situation économique difficile.

⁵ **Fiche 1** (21.05.2009) : Un adolescent de dix-sept ans se suspend par des crochets dans le dos ... et est filmé par la TV M6. / **Fiche 2** (30.06.2009) : Une adolescente de quinze ans, Sehila, risque l'exclusion scolaire pour un comportement jugé arrogant. / **Fiche 3** (15.10.1009) : Une famille a du mal à accepter l'homosexualité d'un grand adolescent. / **Fiche 4** (10.02.2010) ; « Nous, les arabes, on est comme ça » : comment faire face aux incivilités de quelques jeunes dans la maison de quartier qui s'est mise à leur disposition **Fiche 5** (25.05.2010) : Placement sous contrainte ou non-placement de Maeva, adolescente de seize ans très difficile mais non antisociale. / **Fiche 6** (18.10.2010) : Poux à l'école et pauvreté. / **Fiche 7** (01.03.2011) : Fonctionnement citoyen dans une école secondaire réputée difficile

Au 31 décembre 2010, notre base de donateurs actifs (ayant fait un don au moins dans les 24 derniers mois) compte 42 000 donateurs.

La stratégie de recrutement de nouveaux donateurs amorcée en 2009 a été poursuivie en 2010 avec dynamisme. Plus de 7000 nouveaux donateurs ont été enregistrés contre 5000 en 2009.

Mme Sandrine Tiffreau, nouvelle Directrice de la communication et de la levée de fonds du Bice, a pris ses fonctions en septembre 2010.

6.2 Une communication aux donateurs qui se renouvelle

L'évolution éditoriale de notre revue trimestrielle Enfants de Partout (EDP) entamée depuis 2009 pour rapprocher le magazine des attentes des donateurs porte ses fruits comme on peut le mesurer à l'évolution des dons collectés à partir du magazine.

L'effort de communication auprès des donateurs se poursuit dans un souci de respect de la déontologie (véracité de l'information, accord parental sur les photos d'enfant etc.). La communication des actions menées par le Bice sur le terrain se fait à partir d'une remontée d'information impliquant l'ensemble des équipes travaillant sur le terrain et au sein des délégations régionales.

L'information sur les finances et l'activité du Bice en 2009 a été transmise pour la première année aux donateurs sous la forme d'un encart de 4 pages dans EDP appelé **l'Essentiel 2009**. Ce document, qui sera repris désormais chaque année, a été établi sur le modèle proposé par le Comité de la Charte auquel toutes les associations adhérentes au Comité doivent se conformer.

6.3 Le lancement d'un festival de films documentaires « Enfances dans le monde » pour développer la notoriété du Bice

Le Bice a lancé à Paris un festival de films documentaires sur l'Enfance intitulé « Enfances dans le monde » le 20 novembre 2010 pour célébrer la journée mondiale des droits de l'enfant. La poursuite de cette opération au-delà de 2011 dépendra des partenariats qui auront pu être montés pour que, progressivement, cette initiative destinée à accroître la notoriété du Bice en France trouve son public.

6.4 Des comptes en équilibre

Le Bice a dégagé un résultat excédentaire pour l'exercice 2010 (104K€ pour un budget global de 5,8 millions d'euros).

Ce résultat que l'on peut considérer comme satisfaisant s'explique par une bonne maîtrise des charges et par un niveau de legs et de donations particulièrement important en 2010 (421 K€). Il tient aussi aux subventions de la Fondation Pro Pueris dont il a déjà été question ci-dessus, qui ont permis de couvrir les dépenses exceptionnelles de l'exercice liées à l'Afrique.

Les investissements réalisés en 2009 et poursuivis en 2010 pour la reconstitution de la base des donateurs, indispensable au développement de la collecte, ont commencé à produire des résultats encourageants, puisque, comme on l'a vu, le nombre de donateurs actifs s'est légèrement accru.

Il convient d'indiquer enfin que **la Cour des comptes** a remis au Bice ses observations définitives sur l'utilisation des fonds collectés en faveur du tsunami de décembre 2004. « *L'ensemble des recommandations de la Cour des comptes ont été mises en œuvre par le*

Bice, organisme jugé « conforme » par la précédente enquête tsunami. Le Bice n'avait pas fait l'objet de recommandations particulières. »

6.5 Les ressources humaines

En 2010, il a été procédé à 6 recrutements :

Communication et levée de fonds

- Directrice de la communication et du développement des ressources : Sandrine Tiffreau

Délégation régionale pour l'Afrique

- Déléguée du Bice pour l'Afrique : Marie-Béatrice Umutesi
- Chargé de projet : Yao Agbetse
- Responsable de la mobilisation des ressources : Laurence Mourier

Délégation régionale pour l'Amérique Latine

- Chargée de projet (remplace Nathalie Migeotte) : Anne-Laure François

Délégation régionale pour l'Asie

- Chargée de projet (remplace Anaïs Pagès) : Maxime Lebovics

Les effectifs des 3 bureaux (Bruxelles, Genève et Paris) s'élèvent à 17 personnes au 31 décembre 2010 et se répartissent de la manière suivante :

Sites	Services	Effectifs
Bruxelles	⇒ Direction du secrétariat général	12 personnes
	⇒ Délégation pour l'Afrique	
	⇒ Délégation pour l'Amérique Latine	
	⇒ Délégation pour l'Asie	
	⇒ Délégation pour l'EU&CEI	
	⇒ Communication et levée de fonds	
Genève	⇒ Recherche et développement	2 personnes
	⇒ Représentation Permanente	
Paris	⇒ Communication et levée de fonds	3 personnes
	⇒ Comptabilité	

Les effectifs des 4 antennes en Afrique s'élèvent à 116 salariés au 31 décembre 2010.

Pays	Effectifs
Côte d'Ivoire	25 personnes
Mali	15 personnes
Togo	17 personnes
RDC	59 personnes

Les équipes de salariées en Afrique sont renforcées par la présence d'agents de l'Etat, de consultants externes et de stagiaires qui contribuent à la mise en œuvre des projets dans les 4 pays.

3^{ÈME} PARTIE

LES MISSIONS SOCIALES DU BICE

7 Le Bice sur le terrain

7.1 L'AFRIQUE

7.1.1 En Côte d'Ivoire, le Bice a poursuivi ses actions malgré le contexte de crise qui s'est aggravé après la tenue des élections en novembre 2010

L'action du Bice concerne les enfants en rupture familiale, les enfants en situation de handicap, les enfants en conflit avec la loi et les jeunes filles domestiques victimes de maltraitance, dont l'abus et l'exploitation sexuels.

La diminution de l'aide internationale nous a conduits à réduire certaines activités, notamment celles bénéficiant aux enfants en difficulté avec la loi, à regrouper deux des trois centres d'accueil dont nous disposons à Abidjan et à trouver des solutions innovantes faisant appel à une plus grande implication des communautés.

- Le centre d'accueil CEPA, où est développé un programme d'**éveil précoce**, d'alphabétisation et de formation professionnelle des enfants d'un quartier très pauvre d'Abidjan, fonctionne désormais en autofinancement grâce à l'appui de fonctionnaires de l'Etat, la participation des parents à la gestion du Centre, et à celle des maîtres artisans formateurs qui interviennent gratuitement...
- Le projet destiné aux **enfants en situation d'handicap** a poursuivi ses activités de rééducation, d'éveil précoce, de sensibilisation et d'accompagnement des familles touchées par le handicap de leur enfant. Des enfants se sont préparés pour les jeux para-olympiques organisés en Grèce en 2011. 5 d'entre eux ont été sélectionnés.

Le centre qui accueille les enfants a été regroupé avec le centre de réhabilitation Erb Alois qui appartient au Bice, pour des raisons d'économies mais aussi pour créer plus de synergie entre les programmes.

- L'accueil des **enfants très vulnérables** et le travail de réinsertion se sont poursuivis tout au long de l'année. Les enfants, accueillis de façon transitoire, sont victimes de réseaux de traite, d'abandon, d'actes graves de maltraitance notamment pour les enfants domestiques...

Pendant la crise qui a suivi les élections organisées en novembre, le centre a pu continuer à accueillir ces enfants grâce au courage et au professionnalisme de l'équipe locale.

La violence dans laquelle Abidjan a été plongé au lendemain des élections a contraint le Bice, comme beaucoup d'autres ONG, à suspendre ou à réduire très fortement certaines activités.

7.1.2 Le Bice réaffirme son engagement pour les droits de l'enfant au Mali

L'année 2010 a été marquée par le **lancement du recueil sur la minorité** (Analyse et commentaires de la législation applicable aux enfants contrevenants, en danger ou victime d'infraction.)

Ce recueil, réalisé par une commission regroupant des magistrats et des acteurs de la protection de l'enfance maliens, constituera, à l'instar des documents du même type réalisés en Côte d'Ivoire et en RDC, un excellent outil pour tous les défenseurs des

enfants car, non seulement il publie et commente les textes en vigueur, mais il explique aussi la façon de les appliquer grâce à un jeu de fiches pratiques fort bien faites.

Lors de la cérémonie de lancement, le 9 décembre 2010 à Bamako, organisée avec la Coalition malienne des droits de l'enfant, le président a remis solennellement le Recueil à M Dioncouda TRAORE, Président de l'Assemblée Nationale, 2^{ème} personnage de l'état, qui était entouré de M Maharafa TRAORE, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et de Mme MAIGA Sina DAMBA, Ministre de la promotion de la femme.

L'affluence à cette manifestation qui a rassemblé près de 300 personnes, parmi lesquelles les directeurs des administrations centrales et les principaux responsables des structures travaillant dans le domaine des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance témoigne de la notoriété du Bice au Mali.

Cette cérémonie a été aussi l'occasion pour le Bice de **renouveler solennellement son engagement de poursuivre son action dans le pays**, à la fois dans le domaine de la justice des mineurs, avec en particulier un programme de formation et de diffusion du recueil, et pour lutter contre la violence faite aux enfants en s'appuyant sur les centres d'accueil qu'il anime.

7.1.3 Renforcement des capacités et des collaborations, priorité du Bice au Togo

Au Togo, le Bice a poursuivi la mise en œuvre de ses 3 projets :

- La prévention, la protection et la réhabilitation des filles et femmes portefaix

Le projet triennal se terminant en décembre 2010, une évaluation a été faite qui a mis en évidence la qualité du travail réalisé pour la protection des jeunes filles Portefaix.

Le projet a permis de renforcer les capacités des professionnels pour l'application effective des textes nationaux et internationaux de protection des droits des enfants, en particulier des enfants exploités au travail et des enfants victimes d'exploitation sexuelle, le renforcement de la protection communautaire des enfants et de la synergie entre les acteurs de la société civile. Enfin, la promotion du statut des filles portefaix et vulnérables grâce à la réhabilitation et la réintégration socioprofessionnelle leur offre de meilleures perspectives d'avenir. Elles deviennent des références en matière de lutte contre la prostitution juvénile dans leurs communautés.

La fin de ce projet nous contraint à effectuer une restructuration importante fin 2010.

- La lutte contre la traite et l'accompagnement des victimes

Le Bice a participé en 2010 à un programme régional de lutte contre la traite associant le Bice de Côte d'Ivoire et du Mali. L'équipe du Togo a également travaillé avec les Sœurs salésiennes au Bénin dans ce même projet qui comprend essentiellement l'accompagnement et la réinsertion de ces enfants.

- La justice des mineurs

L'année 2010 a été marquée par la publication et le lancement d'un *Guide des bonnes pratiques pour la protection des mineurs en conflit avec la loi*.

Ce guide est une contribution du Bice au développement d'une culture du respect et de la protection des droits fondamentaux de l'enfant en conflit avec la loi. C'est un outil pédagogique et didactique destiné aux magistrats, avocats, officiers de police judiciaires, éducateurs, enseignants, leaders communautaires, agents de santé, psychologues, psychiatres, pasteurs, prêtres, et autres travailleurs sociaux et organisations de la société civile.

En fin d'année, une planification stratégique a été réalisée par les salariés du Bice au Togo et la délégation Afrique. Le principal défi pour 2011 sera de trouver des ressources nécessaires à la réalisation de ce plan.

7.1.4 En République Démocratique du Congo (RDC)

Notre action en RDC s'inscrit dans le cadre d'un projet global visant à créer un environnement protecteur pour les enfants. Ce programme, débuté en 2005, a été renouvelé en 2009 pour 3 ans.

Malgré le contexte déjà évoqué, les activités sur le terrain ont pu être menées à bien et l'évaluation externe conduite par deux consultants indépendants en novembre a mis en évidence des résultats satisfaisants.

Le Bice a travaillé en étroite collaboration avec plusieurs organisations et instances (le Ministère de la justice et des droits humains congolais, le Ministère des affaires sociales, le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant et l'Unité d'Exécution du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, l'Unicef...).

- **La loi du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant** constitue une belle illustration du fruit de cette collaboration. Pour la mise en œuvre de cette loi le Bice a réalisé un projet entièrement consacré à sa vulgarisation et à la loi sur les violences sexuelles. Au Kasai Occidental auprès des services étatiques ayant la protection de l'enfance dans leurs attributions, des communautés, des médias et des associations de la société civile. Des formateurs ont été formés et un document synthèse mis au point en langue Ciluba.

Par ailleurs, le plaidoyer du Bice, de concert avec d'autres organisations, a abouti à la fin de l'année 2010 à l'adoption de plusieurs décrets d'application de la loi de janvier 2009.

- Afin d'intensifier **la lutte contre le recrutement et l'enrôlement des enfants dans les forces et groupes armés**, le Bice a formé plusieurs centaines de professionnels dont des officiers supérieurs des Forces Armées de la RDC, des autorités politico-administratives, des journalistes et des membres de la société civile qui ont, à leur tour, mené des actions de sensibilisation. Des actions touchant un large nombre d'enfants et leurs familles ont aussi été réalisées dans le domaine de la justice.

Plus de 500 **enfants sortis des groupes et forces armés (ESFGA)** ont bénéficié de l'appui du Bice pour un accompagnement psycho-social, des formations professionnelles avant leur réinsertion sociale, professionnelle et familiale. Certains enfants et parents ont réalisé des activités génératrices de revenus pour permettre la scolarisation de leurs enfants ou redonner aux enfants (EFGA) de nouvelles chances de réussite.

- Plus de 3000 **enfants en conflit avec la loi, privés de liberté, ou accompagnant leurs mères en détention**, ainsi que des femmes enceintes ont bénéficié des actions du Bice auprès de la police, de la justice et en milieu carcéral dans les trois provinces d'intervention du Bice : ville-province de Kinshasa et les deux provinces du Kasai. Plus de 500 enfants ont été placés par ordonnance du juge dans nos centres de Kinshasa et de Kananga qui offrent une alternative à l'emprisonnement.

Le Centre de Sauvetage de Kinshasa (CSK) continue d'être une référence dans toute la mégapole de Kinshasa car il est le seul centre offrant une alternative à

l'emprisonnement pour les enfants. Avec l'inauguration des 2011 des premiers Tribunaux Pour Enfants, le CSK est appelé à jouer un rôle important dans le dispositif de la justice juvénile au Congo.

- Le Bice a également poursuivi l'accompagnement **d'enfants en situation de grande vulnérabilité** (les enfants en situation de rue, des filles victimes d'abus sexuel, ou encore les enfants dits « sorciers ») à travers notamment un accueil transitoire dans ses centres et un appui à l'éducation et à la formation professionnelle.

Le Bice a enfin étendu son action dans les deux Kasai en ouvrant des antennes dans le District de Cilenge au Kasai Oriental et à Ilebo (400km de Kananga) au Kasai Occidental, s'ajoutant à l'action menée à Tshikapa déjà en cours.

7.2 L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

7.2.1 L'animation du réseau latino-américain

Le **séminaire annuel régional** à Santiago a réuni du 8 au 12 novembre 2010 plus de 60 personnes, représentant 38 organisations latino-américaines, membres et partenaires du Bice autour de la thématique « Stratégies éducatives visant la restitution des droits des enfants et des adolescents en situation de vulnérabilité ». Les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Maristes, membres du Bice, ont été des partenaires actifs et ont pris une grande part à cette rencontre.

L'objectif du séminaire était d'établir les fondements théoriques et pratiques du développement de stratégies éducatives constructives de résilience, promotrices de participation et créatrices de sens.

Les exposés et interventions des participants ont permis de rassembler et de mettre en valeur des pratiques novatrices pour le Congrès 2011 du Bice.

7.2.2 La Justice des mineurs : projet régional « Enfance sans Barreaux »

Il s'agit d'un projet lancé par **sept organisations partenaires de 5 pays** (Brésil, Colombie, Equateur, Guatemala et Pérou). Il cherche à promouvoir une justice pénale axée sur la réinsertion grâce notamment à la sensibilisation du public à travers tous les supports disponibles, et à des formations organisées pour les professionnels du système judiciaire et aussi pour des adolescents en conflit avec la loi et leurs familles.

De nombreuses activités de formation se sont déroulées dans les 5 pays, destinées tant aux professionnels travaillant au sein des centres d'accueil, d'orientation et de réinsertion des enfants en alternative à l'emprisonnement qu'aux personnels de la police et des acteurs du système de justice juvénile.

Un travail important sur la **justice réparatrice** a été réalisé notamment lors d'un Congrès qui a réuni au Brésil les principaux acteurs de la justice juvénile (les professionnels du système judiciaire (juges, avocats, ministère public), les institutions publiques, le ministère de la justice, la société civile, des équipes techniques, des familles et des adolescents en conflit ou en contact avec la loi).

Les participants ont travaillé dans le cadre d'ateliers à la rédaction et à la conception d'une expérience pilote de Justice restaurative à partir de l'ensemble des pratiques restauratives qui existent à la fois dans les écoles, les familles et les communautés. Ces ateliers ont abouti à la proposition de créer un forum permanent sur la Justice restaurative au sein de l'Etat d'Espirito Santo au Brésil. Il est à noter que le Congrès a été soutenu sur le plan financier et logistique par l'entreprise **ArcelorMittal**, Vittoria.

Un séminaire régional sur « *Construire des processus restauratif avec la justice pénale juvénile en Amérique Latine : Aider à la réinsertion des adolescents en favorisant un accompagnement éducatif par une équipe multidisciplinaire et en renforçant les relations avec leur famille et la société* » a été organisé à **Quito** du 7 au 11 juin. A cette occasion, une cinquantaine de professionnels, juges, avocats du parquet et avocats de la défense ; directeurs des centres, psychologues, éducateurs, travailleurs sociaux, fonctionnaires publics latino-américains et experts internationaux se sont réunis pour dialoguer, échanger et examiner les processus éducatifs de réinsertion socio-familiale des adolescents infracteurs dans leurs pays respectifs.

De nombreuses autres réalisations ont eu lieu telles que : la mise en place des ateliers « *éducation et parentalité positive* » au Pérou avec la participation des adolescents en conflit avec la loi pénale et leurs familles, la rédaction d'un « **Manuel d'Assistance pour la Réintégration Familiale** » au Guatemala etc.

7.2.3 La Lutte contre le tourisme sexuel en République Dominicaine

Le Projet « *Stratégies d'intervention face à la vulnérabilité des jeunes dans les zones touristiques de République Dominicaine* », conduit en partenariat avec le **Centro Cultural Poveda**, vise la prévention des risques d'exploitation sexuelle et commerciale des enfants et des jeunes des zones touristiques.

L'évaluation finale a mis en évidence des résultats tangibles, notamment pour la participation des adolescents et des enseignants. Il s'agira dans un nouveau projet d'associer les membres des familles et des communautés ainsi que les institutions gouvernementales et municipales.

7.2.4 La prévention de la violence par la promotion de la bientraitance au Venezuela

Le projet « *Promouvoir la bientraitance pour la prévention de la violence contre les enfants, les adolescents et les jeunes dans les centres éducatifs, dans les familles et dans les communautés de Grand Caracas* » au Venezuela, réalisé avec notre partenaire CECODAP, a débuté en octobre. Il a pour objectif de construire une société non-violente à travers la recherche d'un dialogue entre les différents acteurs (enfants, adolescents, professeurs et parents, membres des communautés etc.).

Les enfants et adolescents participent activement à la promotion de la « bientraitance » et à la prévention des situations de violence dans leur environnement. Les actions visent un groupe d'enfants, de jeunes et d'adolescents ainsi que leurs familles et les professeurs de 15 écoles publiques du Grand Caracas.

7.2.5 Communication avec le grand public

- Conférences à Bruxelles

A l'occasion du passage à Bruxelles des partenaires latino-américains différentes conférences et rencontres ont été organisées. A la maison de l'Amérique Latine, Mme Maria Elena Iglesias est intervenue sur le thème des « *Interventions communautaires pour promouvoir la bientraitance* ». Au centre Alameda, M Bruno van der Maat a partagé son expérience de la Pastorale catholique des prisons.

- Publication des actes du séminaire de Quito

Dans le cadre du projet « *Enfances sans barreaux* » Un recueil de l'ensemble de travaux réalisés lors du séminaire a été édité pour être diffusé auprès des professionnels et des organisations travaillant dans l'accompagnement éducatif des adolescents en conflit avec

la loi avec la famille et la communauté, comme clés pour la réinsertion sociale et familiale.

La délégation a aussi publié des bulletins informatifs semestriels sur le projet « Enfance sans barreaux » et publie régulièrement sur son site web les avancées des projets qu'elle coordonne.

7.3 L'ASIE

7.3.1 Achèvement du processus de capitalisation des bonnes pratiques sur la résilience dans la prévention de toute forme de maltraitance

Grace à l'accompagnement d'intervenants de l'organisation EXIL, les organisations partenaires du Bice ont pu analyser, identifier et formuler les pratiques significatives lors d'un atelier de travail qui a duré 2 semaines.

Elles ont fait l'objet d'un séminaire régional final qui s'est tenu du 6 au 11 septembre à Pondichéry. Un vingtaine de professionnels des organisations membres ont participé aux échanges, réflexions et débats pour s'accorder en fin de séminaire sur les pratiques significatives en matière de résilience. Le résultat de ce travail de capitalisation sur le terrain et des échanges seront rassemblés dans un recueil et une vidéo.

7.3.2 Promotion de la résilience par des activités psycho-éducatives pour les enfants

Les professionnels ont participé à une formation visant à expérimenter et mettre en place des activités psycho-éducatives pour les enfants. Ces activités ont été modélisées par EXIL-IFIV pour permettre un travail individuel et de groupe qui favorise le développement des capacités émotionnelles et cognitives de l'enfant, son identité, son estime de soi et sa confiance en soi. Les participants ont été enthousiasmés par l'expérience et se sont engagés à adapter ces activités aux enfants vivant dans les communautés.

7.3.3 Accompagnement de la planification stratégique de notre partenaire népalais intégrant une perspective de pérennisation de son action

Le Bice et notre membre « La Voix » (AAWAAj) ont profité de cette 3ème année du projet pour entamer une réflexion et la planification stratégique des trois prochaines années. Une visite de terrain et la consultation de l'ensemble des acteurs du projet ont contribué à ce travail. Cette planification intègre un plan de pérennisation des activités menées par AAWAAJ et de son organisation pour la rendre autonome.

7.3.4 Quelques résultats des 3 projets qui s'achèvent

- **En Inde**, dans le projet de lutte contre les abus et l'exploitation sexuelle, l'approche communautaire a été développée dans 10 bidonvilles de Pondichéry et 10 villages côtiers affectés par le tsunami. Des réseaux communautaires de prévention et de protection de l'enfant ont été mis en place dont beaucoup continueront à fonctionner au-delà du projet. De plus, les actions de prévention de l'abus sexuel ont eu un impact car un nombre croissant de situations d'abus ont été portées à la connaissance des volontaires dans les communautés et prise en charge.
- **Au Népal**, le projet de prévention de la maltraitance et de protection, mis en œuvre par notre organisation membre « La Voix » (Aawaaj) a été étendu à 2

autres districts du Nord-ouest népalais. Nous nous sommes concentrés sur le développement de réseaux communautaires de prévention et de protection, avec la création de 12 groupes de soutien communautaires, 8 espaces communautaires pour 233 enfants, 5 comités de protection dans les écoles, et la formation à l'écoute de 10 personnes référentes. Les centres d'écoute des districts ont accueilli 240 femmes et enfants. D'importants efforts de plaidoyer ont été faits: 8 manifestations et marches communautaires, 7 conférences de presse, 6 articles parus dans la presse, participation aux plateformes nationales, coordination et collaboration avec les comités de districts pour les droits de l'enfant et les affaires sociales.

- **Au Cambodge, le projet communautaire de prévention des abus sexuels dans les zones rurales de la province de Sihanoukville, marquées par un fort taux de migration vers la Thaïlande et la Malaisie, a permis d'étendre un modèle de prévention alliant la mise en place d'écoles non formelles, la constitution de groupes communautaires de protection et la prise en charge des enfants dans 32 communautés villageoises.**

7.3.5 L'accès à l'éducation comme outil de prévention au trafic d'enfants cambodgiens vers la Thaïlande

Par le biais du projet Smiling Cambodian Children réalisé par notre organisation membre au Cambodge OEC (Opération Enfant de Battambang), l'accès à l'éducation des enfants dans les zones reculées du Nord-Ouest du Cambodge est rendue possible. L'un des objectifs est de prévenir le trafic d'enfant vers la Thaïlande. La participation des parents à l'éducation des enfants, ainsi que le lien parents-enfants est une condition à la réussite de ce projet. A ce jour, 35 classes d'écoles non formelles et d'associations de parents ont été créées, permettant à 986 enfants d'accéder à une éducation primaire dans 12 communautés villageoises.

7.3.6 Le Bice a engagé deux actions judiciaires suite à des malversations intervenues dans deux programmes en Asie

Des malversations ont été portées à la connaissance de la délégation dans les programmes développés par RTUT en Inde et par CCBO au Cambodge.

S'agissant de **RTUT** qui intervenait au Pondichery, le projet se terminait en 2010. Suite à une dénonciation de salariés parvenue fin 2009, la délégation a diligenté un audit comptable qui a malheureusement fait apparaître plusieurs irrégularités. Des avocats ont été saisis, l'affaire est en cours. Cet incident ternit la fin d'un projet qui avait toujours été bien noté par les évaluateurs successifs. Ces consultants indépendants, dans leurs rapports, ont toujours souligné la qualité du travail réalisé sur le terrain.

Pour **CCBO**, nous avons été alertés par le personnel et les malversations ont été confirmées lors d'une mission effectuée par la délégation en décembre 2010. Le Bice a porté plainte contre le dirigeant. Ce projet sera repris par notre autre partenaire cambodgien, sa poursuite n'est donc pas compromise. Le fait que ce programme ait été audité chaque année par un cabinet d'audit international n'a malheureusement pas empêché cet accident de parcours.

Les bailleurs de fonds ont été tenus informés dès que nous avons eu connaissance des faits et les deux organisations en cause, membres du Bice, ont été désaffiliées par le Conseil d'administration.

Ces incidents nous ont amené à réfléchir sur une plus grande formalisation des procédures administratives et comptables et ont accéléré l'élaboration d'une convention type avec les partenaires. Documents, procédures et convention, ont été mis au point et présentés au dernier Conseil d'administration. Par ailleurs, comme on l'a vu, un contrôleur de gestion des projets a été engagé à Bruxelles. Il est en poste depuis janvier.

7.4 L'EUROPE ET LA COMMUNAUTE DES ÉTATS INDEPENDANTS (CEI)

7.4.1 Le Bice consolide son réseau qui constitue une plateforme d'échanges et de réflexion

Pour se positionner en tant que **plateforme d'échanges et de réflexion**, la Délégation doit pouvoir compter avec un réseau dense de professionnels, de chercheurs, de praticiens, de juristes, de travailleurs sociaux afin de nourrir son catalogue de bonnes pratiques et de faire vivre la réflexion sur le respect des droits de l'enfant en Europe et en CEI et les moyens concrets de garantir ces droits par le truchement d'approches et de méthodologies adéquates.

Ces dernières années le réseau de la Délégation s'est fortement élargi grâce à la forte implantation et à la visibilité grandissante du Bice en CEI, particulièrement dans le domaine du handicap.

Le projet en réseau sur la prévention de l'abus sexuel et sur l'accompagnement des victimes regroupe des organisations de six pays. Il est basé sur l'échange d'expériences en matière de prévention et d'accompagnement. Il a également permis l'identification de nombreuses personnes ressources et leur intégration au réseau.

En 2010, la Délégation peut compter sur près de **60 personnes ressources** qui garantissent la richesse des pratiques capitalisées.

7.4.2 Le Bice poursuit son action dans le cadre de 3 projets

Favoriser le développement et l'intégration sociale des enfants en situation de handicap mental en Russie et CEI 2009-2012

Ce projet en partenariat avec 8 organisations de CEI (Russie, Géorgie, Moldavie, Kazakhstan) vise la diffusion de pratiques d'accompagnement respectueuses de l'enfant grâce à la formation de professionnels, à la sensibilisation des parents et de la société et à la création de centre de ressources.

Parmi les activités réalisées, 2 séminaires sur l'accompagnement et le développement des enfants avec un handicap ont été organisés. L'un à Toula en Russie a réuni 200 personnes tandis que le second a eu lieu à Tbilisi en Géorgie avec 70 participants.

Au-delà des séminaires d'échanges et de renforcement de capacités, le Bice a travaillé avec CCP pour l'adaptation, la formation et la diffusion d'outils d'aide à la communication (en particulier Makaton : licence, formation, supervision, adaptation et traduction du matériel pédagogique).

Prévention de l'abus sexuel et assistance aux enfants victimes d'abus et de violence en CEI et Lettonie 2007-2010

Ce projet régional rassemblant **8 organisations** de CEI (Russie, Kazakhstan, Moldavie, Biélorussie, Lettonie, Azerbaïdjan) est centré sur : la diffusion et la mise en œuvre des techniques de prévention de la violence grâce à la participation des enfants et sur le renforcement des capacités des professionnels accompagnant les enfants victimes d'abus

grâce à la formation, la promotion de l'approche multidisciplinaire et plurisectorielle et à la mise en œuvre de projets locaux d'application.

Permettre aux parents migrants et à leurs enfants de gérer la séparation - Mon enfant est resté au pays 2010-2012

En partenariat avec une organisation française et 6 organisations de la CEI (Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Arménie, Ukraine), ce projet vise à soutenir les parents migrants grâce à la mobilisation d'un réseau d'organisations et par la diffusion de guides techniques destinés aux parents. Un livret « Mon enfant est resté au pays » a notamment été adapté et traduit pour être diffusé en CEI.

7.4.3 Elaboration de 2 nouveaux projets

Un projet en faveur des enfants en rupture sociale et familiale en Fédération de Russie en partenariat avec la Fondation NAN (organisation partenaire de longue date) et les Apprentis d'Auteuil (organisation membre du réseau du Bice) est en cours d'élaboration.

Ce projet basé sur la formation des professionnels et l'introduction du rôle de l'éducateur dans les centres NAN permettra un meilleur accompagnement des enfants en situation d'addiction, des enfants en situation de rue et des enfants en rupture scolaire et familiale.

Un projet de prévention des violences notamment sexuelles dans la continuité du projet de lutte contre la maltraitance de 2007-2010 sera mis en œuvre par le réseau de partenaires qui accueillera de nouvelles organisations. Le projet sera axé sur l'accompagnement de l'enfant et de la famille tout au long du processus judiciaire et le travail sur le recueil de la parole de l'enfant

7.4.4 Perspectives d'avenir

Le travail de la Délégation se focalisant de plus en plus sur le renforcement des capacités, la formation et l'échange d'expériences, les événements publics se sont multipliés et ont donné au Bice une réelle visibilité sur le terrain. En 2010, la Délégation a reçu plus de 30 sollicitations spontanées d'organisations et même d'autorités locales demandant l'organisation de séminaires sur le handicap dans leur ville en 2011/2012. **Le rôle de plateforme d'échanges de la Délégation est donc de plus en plus affirmé et reconnu.**

Les publications diffusées dans la zone contribuent également à la reconnaissance du Bice comme institution promotrice de bonnes pratiques respectueuses de l'enfant.

8 La réflexion sur l'enfance (R&D)

8.1 Diffusion du cahier Résilience et droits de l'enfant

L'année 2010 a été marquée par la diffusion du cahier « résilience et droits de l'enfant » qui a amené de nouvelles collaborations tant au sein du Bice qu'en externe.

Cela a permis d'organiser une dizaine d'interventions sous forme de formations, d'interventions dans des congrès, de conférences dans plusieurs pays d'Europe.

Un appui technique a été donné dans le cadre de travaux de recherche et de la mise en œuvre de projets terrain.

Le département a également poursuivi la collaboration au sein du « International Steering Committee » (ISC, le comité de pilotage) de la fondation Oak pour ses recherches concernant la résilience et les abus sexuels/l'exploitation sexuelle des enfants en Ethiopie et en Bulgarie

8.2 Formations et interventions

2010 a été une année riche en formations, chacune des interventions de R&D faisant suite à une demande très explicite des organisateurs, et touchant à la fois un domaine différent de nos recherches. Nous sommes ainsi intervenus :

- en Suisse, une conférence débat sur la résilience devant le personnel d'un collège à Prévèrenges ;
- en Suisse, dans une paroisse à Crissier, lors d'une soirée œcuménique sur résilience et spiritualité ;
- en France, devant des professionnels de l'enfance venus de toute la France dans le cadre d'une formation approfondie sur la résilience avec le Dr Manciaux et la Dr Meyer ;
- en Suisse, pour l'aumônerie de pédiatrie à l'hôpital universitaire de Lausanne sur résilience et spiritualité ;
- en Suisse, à Sion, à l'IUKB (Institut universitaire Kurt Boesch) à divers reprises. L'IUKB assure, entre autres, des formations en matière des droits de l'enfant, une formation résilience et droits de l'enfant avec Julie André, juriste devant des policiers, des avocats, des juges et des greffiers.
- en Espagne, à Barcelone, lors du Congrès international sur la résilience à l'université autonome de Barcelone, plusieurs interventions ;
- en Espagne, à Barcelone, intervention lors de la conférence d'ouverture sur la résilience pour un congrès espagnol du préscolaire ;
- En Belgique, intervention lors d'une journée de réflexion pour la pastorale de la famille du diocèse de Bruges à Torhout ;
- En Bulgarie, suivi des formations données les années précédentes pour l'Institut de pratiques sociales à Sofia en lien étroit avec la Fondation OAK

Chacune de ces formations a été pour les participants l'occasion de découvrir de nouveaux aspects de leur travail, mais aussi de faire partager leurs expériences et témoignages à tous.

8.3 Publications

- Le Bice a collaboré avec la revue « Enfance Majuscule » pour leur numéro concernant la « résilience revisitée » avec plusieurs articles.
- Le Cahier « Droits de l'enfant et résilience » a été traduit en espagnol et en russe.

9 Plaidoyer international

9.1 La Représentation permanente (RP) s'est attachée à donner une suite à l'Appel

Ce point a été développé au point 1 comme fait marquant de l'exercice (p3.)

9.2 La RP a accompagné les partenaires du Bice dans des actions de plaidoyer

- Lors de la session spéciale de *soutien du Conseil des Droits de l'Homme au processus de rétablissement en Haïti*, grâce à la coordination de la délégation régionale pour **l'Amérique Latine** et à l'apport des informations du terrain fournies par le Centro Cultural Poveda, notre partenaire en République dominicaine, la RP a contribué à la rédaction d'une communication écrite et d'une intervention orale faites au nom de plusieurs ONG ;

- A l'occasion de l'examen de la situation des droits de l'Homme au **Népal**, le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme a inclus dans son rapport la plupart des informations fournies par la RP sur des cas d'abus et d'exploitation sexuelle dont sont victimes les enfants qui lui avaient été transmises par nos partenaires (Aawaaj et Caritas Népal) et la délégation du Bice pour l'Asie.
- La RP, la Délégation du Bice pour l'Afrique et notre coordinateur en **Côte d'Ivoire** ont présenté un communiqué sur l'impact de la crise sociopolitique postélectorale en Côte d'Ivoire sur les droits de l'enfant lors de la session spéciale du Conseil des droits de l'homme dédiée à la situation de ce pays.

7.1 La RP a poursuivi ses activités de plaidoyer auprès des Institutions Internationales

- La RP est intervenue lors du **séminaire ONU-UNESCO-OIF** « Pour une mise en œuvre des droits culturels ». Nature, enjeux et défis, afin d'encourager à comprendre les droits culturels en logique universelle et éviter qu'ils soient utilisés en faveur du relativisme culturel.
- Lors de la journée du Conseil des droits de l'homme dédiée au thème de la violence sexuelle à l'égard des enfants, la RP a travaillé avec d'autres ONG à la présentation de 7 interventions, et à l'organisation de 3 événements parallèles.
- Notre représentante auprès de **l'UNESCO** a participé au Comité sur les ONG du Conseil exécutif de l'UNESCO les 6-7 octobre sur le thème : « La culture comme moteur du développement ».
- En collaboration avec les Quakers, la RP s'est impliquée avec succès dans un plaidoyer auprès du Comité des droits de l'enfant afin qu'il accepte de consacrer, en 2011, sa Journée de débat général à la situation des enfants de parents incarcérés.

7.2 La RP a resserré les liens du Bice avec le milieu académique

- La RP a été invitée par l'Institut des droits de l'homme de **l'Université catholique de Lyon** à intervenir dans la cadre du Master II sur *Initiatives et stratégies de plaidoyer du Bice dans la promotion et la protection des droits de l'enfant*.
- Dans le cadre du *Master of Advanced Studies* en action humanitaire organisé par **l'Université de Genève**, la RP a donné un cours sur *La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant : un outil efficace pour la protection ?*
- **L'Université de Padoue** a demandé à la RP de participer à une discussion sur les mécanismes de protection des droits de l'homme de l'ONU avec les étudiants de *Istituzioni e politiche dei diritti umani e della pace*, qui étaient en séjour d'études à Genève.
- Invitée par le CUHD, la RP a donné 4 cours dans le cadre de leurs universités d'été de droits de l'homme portant sur le système des procédures spéciales
- La RP a collaboré avec l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de **l'Université de Fribourg** à l'organisation du Colloque *L'enfant témoin et sujet - Les droits culturels de l'enfant*. Elle a aussi modéré la table ronde sur *Développement de la société, développement de l'enfant*.